



[Traduction de l'anglais]

**RAPPORT DE LA RÉUNION VIRTUELLE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
TENUE LES 4 ET 5 JUIN 2021 À LA 49<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE  
PLÉNIÈRE  
DATES : DU 25 AU 27 JUIN 2021**

## **1. PRÉAMBULE**

Le Comité exécutif, en abrégé COEX, du Forum parlementaire de la SADC (FP-SADC) s'est réuni virtuellement les 4 et 5 juin 2021, via la plateforme de visioconférence ZOOM. Le COEX voudrait maintenant présenter son Rapport contenant les recommandations et résolutions à l'Assemblée plénière pour examen, adoption et/ou prise d'acte, le cas échéant.

## **2. POUVOIRS DES DÉLÉGUÉS**

### **2.1 PARTICIPANTS**

#### **2.1.1 MEMBRES EFFECTIFS**

- |                                                                                                                                     |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 1. Honorable Christophe Mboso N'kodia Pwanga,<br>Président de l'Assemblée nationale <i>Président</i> )                              | RDC            |
| 2. Hon. Dr. Fiarovana Lovanirina Celéstin ( <i>Vice-président</i> )                                                                 | Madagascar     |
| 3. Hon. Darren Bergman ( <i>Trésorier</i> )                                                                                         | Afrique du Sud |
| 4. Hon. Fernando da Piedade Dias Dos Santos,<br>Président de l'Assemblée nationale                                                  | Angola         |
| 5. Hon. Sénateur Isaac Mmemo Magagula ( <i>par proxy pour</i><br><i>Hon. Petros Mavimbela, Président de l'Assemblée nationale</i> ) | Eswatini       |
| 6. Hon. Tsépang Tšita-Mosena                                                                                                        | Lesotho        |
| 7. Hon. Mohammad Zaid Nazurally, Vice-président de<br>l'Assemblée nationale                                                         | Maurice        |
| 8. Hon. Jeronima Agostinho                                                                                                          | Mozambique     |
| 9. Hon. Professeur Peter H. Katjavivi, Président de<br>l'Assemblée nationale                                                        | Namibie        |
| 10. Hon. Dought Ndiweni                                                                                                             | Zimbabwe       |
| 11. Honorable Anne-Marie Mbilambangu (Membre d'office),<br>Présidente du Comité régionale de travail<br>parlementaire               | CRT            |

#### **2.1.2 MEMBRES DE LA MÉMOIRE INSTITUTIONNELLE**

11. Hon. Avocat Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda,

Président de l'Assemblée nationale

Zimbabwe

**2.1.3 EXCUSES REÇUES**

- |                                                                                          |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 1. Hon. Josefina Pitra Diakite                                                           | Angola     |
| 2. Hon. Polson Majaga                                                                    | Botswana   |
| 3. Hon. Petros Mavimbela, Président de<br>l'Assemblée nationale                          | Eswatini   |
| 4. Très Hon. Catherine Gotani Hara, Président de<br>l'Assemblée nationale                | Malawi     |
| 5. Hon. Samuel Dalitso Kawale                                                            | Malawi     |
| 6. Hon. Esperanca Laurinda Francisco Nhiuane Bias,<br>Président de l'Assemblée nationale | Mozambique |
| 7. Hon. Annie Rosie Bistoquet                                                            | Seychelles |
| 8. Députée (TBA)                                                                         | Tanzanie   |
| 9. Hon. Juge Dr. Patrick Matibini, Président de<br>l'Assemblée nationale                 | Zambie     |

**2.1.4 ÉTAIENT PRÉSENTS;**

- |                                                                               |                |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| 1. Mme Boemo M. Sekgoma, Secrétaire Generale                                  | FP-SADC        |
| 2. Mme Barbara Dithapo, Présidente du Comité des Greffiers                    | Botswana       |
| 3. Mme Penelope Baby Tyawa, Greffière intérimaire de<br>L'Assemblée nationale | Afrique du Sud |
| 4. M. Calvin Andrianitarijato, Greffier de<br>l'Assemblée nationale           | Madagascar     |
| 5. Mme Liva Norohanta Harinoelina Raharison                                   | Madagascar     |
| 6. M. Soatsara Marciella Diademe Benandrasana                                 | Madagascar     |
| 7. M. Jaime Numaio                                                            | Mozambique     |
| 8. Mme Maria Mombola                                                          | Namibie        |
| 9. Mme Cornelia N. Tjaondjo                                                   | Namibie        |
| 10. Mme Carmen Jacobs                                                         | Afrique du Sud |
| 11. Mme Zurina Jardine                                                        | Afrique du Sud |
| 12. Mme Natalie Leibrandt-Loxton                                              | Afrique du Sud |
| 13. M. Cléophas Gwakwara                                                      | Zimbabwe       |
| 14. M. David Makowa                                                           | Zimbabwe       |
| 15. M. Martha Mushandinga                                                     | Zimbabwe       |
| 16. M. Ndamuka Marimo                                                         | Zimbabwe       |
| 17. Mme Yapoka Mungandi                                                       | FP-SADC        |
| 18. M. Sheuneni Kurasha                                                       | FP-SADC        |
| 19. M. Modise Kabeli                                                          | FP-SADC        |
| 20. Mme Agnès Lilungwe                                                        | FP-SADC        |

### 2.1.5 POUVOIRS DES DÉLÉGUÉS

Présentant les pouvoirs des délégués, Mme Boemo Sekgoma, Secrétaire générale, a noté que onze (11) sur dix-sept (17) Membres du Comité exécutif étaient présents. Le COEX avait donc constitué le quorum requis pour procéder à ses travaux.

## 3.0 ACCUEIL DE LA 49<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

- 3.1** Le Comité exécutif invite la 49<sup>ème</sup> Assemblée plénière à exprimer sa profonde gratitude au Parlement du Botswana et au Président hôte, l'honorable Phandu Chaha Skelemani, Président de l'Assemblée nationale, pour sa supervision, combien compétente, de l'accueil de la 49<sup>ème</sup> Assemblée plénière virtuelle du FP-SADC. Le COEX demande également à l'honorable Président Skelemani de transmettre la gratitude de la 49<sup>e</sup> Assemblée plénière à Son Excellence Dr Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, Président de la République du Botswana, pour avoir honoré cette occasion et ouvert officiellement la Session de l'Assemblée plénière.

## 4.0 THÈME OF DE LA 49<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

- 4.1** Le Comité exécutif félicite les Bureaux du Président et de la Secrétaire générale, ainsi que les Membres du Sous-comité des Affaires parlementaires, pour avoir proposé un thème de fond suivant : **« Optimiser la ZLECAf pour la reprise économique post-Covid-19 en Afrique australe : Rôle du Forum parlementaire de la SADC et des Parlements nationaux. »** Le COEX salue l'opportunité et la pertinence de ce thème, compte tenu de la récente entrée en vigueur de l'Accord de la ZLECAf en janvier 2021. En outre, le COEX a noté avec satisfaction que les États membres de la SADC se concentraient sur la relance économique post-COVID dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine qui a ouvert une porte d'accès à de nouvelles opportunités en termes de localisation des capacités et des chaînes de valeurs, de diversification des destinations d'exportation, ainsi que de l'accroissement du commerce intra régional et intra-africain pour contrer la dépendance excessive à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le thème est donc approprié et opportun.

## 5.0 TEMPS IMPARTIS AUX MEMBRES ET OBSERVATEURS PENDANT LES DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

- 5.1** Le COEX invite l'Assemblée plénière à noter qu'en vertu de l'article 33, aliéna 3 du Règlement intérieur du FP-SADC, les limitations de temps proposées lors des débats de la 49<sup>e</sup> Session de l'Assemblée plénière sont les suivantes :-

- 5.1.1** Chaque Membre prend la parole pour 4 minutes;

- 5.1.2** Les auteurs de motion se voient allouer 10 minutes au maximum pour présenter leur motion et 5 minutes pour conclusion après le débat ;
- 5.1.3** Une exception sera accordée au Rapport du COEX, y compris le Rapport du Trésorier, qui disposeront de 20 à 25 minutes pour la présentation et de 10 à 15 minutes pour les réponses après débat ;
- 5.1.4** Les observateurs qui sont invités à s'adresser à l'Assemblée plénière conformément à l'article 43 alinéa 5 du Règlement intérieur se verront allouer 5 minutes au maximum; et,
- 5.1.5** Les Présidents des Assemblées nationales ou les Chefs de délégation qui ont la possibilité de faire une déclaration conformément à l'article 45 du Règlement intérieur se verront accorder 5 minutes.

## **5.2 COUVERTURE MÉDIATIQUE DE LA 49<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**

Le Comité exécutif invite la 49<sup>ème</sup> Assemblée plénière à féliciter le personnel des médias du Parlement du Botswana, du FP-SADC et des Parlements nationaux pour avoir optimisé le Programme médiatique et de communication élaboré conjointement par le FP-SADC et le Parlement du Botswana, afin d'accroître la publicité et la visibilité du Forum avant, pendant et après la 49<sup>e</sup> Session de l'Assemblée plénière. Cette initiative louable aidera à projeter une image positive du Forum, d'autant plus que nous poursuivons le programme de transformation en vue du prochain Sommet de la SADC prévu pour le mois d'août 2021.

## **6.0 MISE À JOUR SUR LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION DU FP-SADC EN PARLEMENT RÉGIONAL DE LA SADC**

- 6.1** Le COEX souhaite informer l'Assemblée plénière que l'Équipe de lobbying stratégique constituée d'honorables Présidents des Assemblées nationales et conduite par l'honorable Avocat Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda Président de l'Équipe et Président du Parlement du Zimbabwe, a convoqué des réunions hautement interactives avec les honorables Présidents des Parlements de la SADC des pays suivants : Malawi, Maurice, Mozambique, Botswana, Seychelles, Zambie, RDC, Eswatini, Lesotho, Madagascar et Afrique du Sud en mars 2021. Ces délibérations visaient à consolider les points de vue des honorables Présidents des Parlements de la SADC sur le programme de transformation.
- 6.2** À la suite de ces réunions stratégiques et grâce à la facilitation de l'honorable Catherine Gotani Hara, Présidente du Parlement du Malawi, l'Équipe de lobbying stratégique des honorables Présidents de Parlements a pu également organiser une réunion fructueuse avec Son Excellence Dr. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la

République du Malawi, en date du 24 mai 2021. Le COEX a donc le plaisir d'informer l'Assemblée plénière que Son Excellence le Président de la République du Malawi s'est pleinement engagé à appuyer le programme de transformation lors du prochain Sommet de la SADC en août 2021. Le COEX invite l'Assemblée plénière à féliciter l'honorable Hara, Présidente du Parlement, pour avoir facilité cette rencontre extrêmement réussie avec Son Excellence le Président Dr Chakwera.

- 6.3** En conséquence, les Parlements membres qui ne l'ont pas encore fait ont été encouragés à organiser des réunions avec les Chefs d'État et de Gouvernement, les Ministres des Affaires étrangères et leurs Secrétaires généraux, ainsi que leurs Greffiers de Parlement, sous les auspices des Présidents du Parlement, afin de clarifier tous les domaines diffus qui pourraient encore exister et de susciter des réponses affirmatives au programme de transformation ; et ce, avant le Sommet de la SADC du mois d'août. À cet égard, le Secrétariat du FP-SADC a été chargé d'élaborer un calendrier de réunions avec les Chefs d'État de la région en liaison avec les Présidents de Parlement respectifs pour permettre la finalisation du processus de lobbying. Cette question est ainsi présentée à l'Assemblée plénière pour prise de note.

## **7.0 ENCOURAGEMENTS POUR QUE L'UNION DES COMORES REJOIGNE LE FORUM**

- 7.1** Conformément au principe d'intégration régionale tel qu'énoncé à l'article 6, alinéa c de la Constitution du FP-SADC, le COEX a réitéré son engagement à poursuivre des consultations avec l'Union des Comores pour la persuader de rejoindre le Forum. Le COEX reconnaît le fait qu'en l'absence de l'Union des Comores, la famille du FP-SADC reste incomplète. À cette fin, le COEX a décidé de constituer une délégation comprenant l'honorable Président du Parlement Roger Mancienne (Seychelles), l'honorable Avocat Jacob Francis Nzwidamilimo Mudenda, Président du Parlement (Zimbabwe), l'honorable Professeur Peter H. Katjavivi, Président du Parlement (Namibie), l'honorable Christine Razanamahaso, Présidente du Parlement (Madagascar), et soit l'honorable Esperanca Laurinda Francisco Nhiuane Bias, Présidente du Parlement (Mozambique) ou l'honorable Catherine Gotani Hara, Présidente du Parlement (Malawi) en fonction de leur disponibilité, ainsi que la Secrétaire Générale, délégation qui se rendrait à l'Union des Comores pour physiquement consulter le Président du Parlement et solliciter le Parlement national de l'Union des Comores de rejoindre le Forum. Cette mission serait exécutée lorsque les restrictions de vols d'avions et les exigences de quarantaine dues au COVID-19 seraient assouplies dans les États membres concernés, de sorte que la délégation du FP-SADC puisse se rendre en toute sécurité aux Comores. Cette question est ainsi présentée à l'Assemblée plénière pour prise d'acte.

## **8.0 ÉTAT D'AVANCEMENT DES EXERCICES D'ÉVALUATION DES POSTES ET DE RÉVISION DES SALAIRES**

- 8.1** Le COEX souhaite informer l'Assemblée plénière que les exercices d'évaluation des postes et de révision des salaires devraient être achevés dans les trois prochains mois, environ. Conscient du lourd fardeau imposé sur les économies nationales de la SADC par la pandémie du COVID-19, le COEX a chargé le Comité des Greffiers/Secrétaires généraux d'adapter la structure organisationnelle proposée et l'exercice de révision des salaires dans le budget actuel sans majoration des contributions annuelles obligatoires. Une fois terminé, le rapport sera soumis à l'Assemblée plénière pour approbation. Cette question est présentée à l'Assemblée plénière pour prise de note.

## **9.0 DÉTACHEMENT DU SPÉCIALISTE MÉDIATIQUE PAR LE PARLEMENT D'AFRIQUE DU SUD**

- 9.1** Le COEX invite la 49<sup>ème</sup> Assemblée plénière à féliciter le Parlement d'Afrique du Sud pour avoir gracieusement détaché un spécialiste des médias, en la personne de M. Modise Kabeli, au Forum. Il est prévu que le détachement de M. Kabeli sera utile pour projeter une image positive du Forum ainsi que pour accroître sa visibilité, d'autant plus que nous poursuivons le programme de transformation par le prochain Sommet décisif de la SADC au mois d'août.

## **10.0 MISE À JOUR SUR LA SITUATION DU COVID-19 DANS LA RÉGION DE LA SADC**

- 10.1** Le COEX souhaite informer l'Assemblée plénière que le Forum, en collaboration avec des partenaires régionaux, a pris l'initiative de faire le point sur la situation du COVID-19 qui prévaut présentement dans la région de la SADC. La tendance générale est que la plupart des États membres se débattent pour atténuer la propagation du virus et qu'aucun État membre n'était indemne du COVID-19 au moment de l'enquête. La disponibilité des vaccins reste un problème réel dans la région de la SADC car tous les États membres ont du mal à se procurer des vaccins sur le marché international. La facilité COVAX parrainée par l'OMS et d'autres partenaires pourrait aider les pays en développement à se procurer des vaccins à partir d'un pool ; mais la mesure dans laquelle la région de la SADC pourra tirer parti de cette facilité reste à déterminer.
- 10.2** Dans ce contexte, le COEX invite l'Assemblée plénière à prendre note de la situation actuelle du COVID-19 dans la région de la SADC et à encourager les États membres à explorer tous les moyens possibles de coopération afin d'exercer en commun l'achat des vaccins, l'obtention des médicaments essentiels et l'atténuation de la propagation de la pandémie du COVID-19, ainsi que le partage d'informations sur l'émergence de nouvelles variantes du virus.

## **11.0 FINALISATION DES LOIS-TYPES DU FORUM À L'OCCASION DE SON JUBILÉ D'OR**

**11.1** Le COEX souhaite rappeler à l'Assemblée plénière que le Forum, en collaboration avec ses partenaires, mène des travaux d'élaboration de la Loi type de la SADC sur la Gestion des finances publiques (GFP) et de la Loi-type de la SADC sur la Violence basée sur le genre (VBG). Les deux Lois-types, qui sont au stade de la rédaction, sont étroitement liées au Plan stratégique du Forum (2019-2023) et ont des liens avec les axes d'intervention du Forum. En outre, les deux Lois-types seront particulièrement pertinentes pour la région de la SADC au cours de la période de reprise post-COVID-19, où il est probable qu'une mauvaise gestion financière puisse créer des disparités sociales qui affecteraient particulièrement les femmes et les jeunes filles au sein des ménages.

**11.2** Le COEX invite l'Assemblée plénière à prendre note des progrès accomplis dans l'élaboration des Lois-types et que les deux Lois-types devraient être prêtes pour adoption lors du Jubilé d'or du Forum, c'est-à-dire la 50<sup>ème</sup> Assemblée plénière, prévue pour plus tard en 2021.

## **12.0 ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS MISE EN ŒUVRE PAR LE FORUM**

**12.1** Le COEX a le plaisir d'informer l'Assemblée plénière de l'énorme demande des Parlements nationaux et des partenaires pour des initiatives de renforcement des capacités par le truchement du Forum parlementaire de la SADC. De telles initiatives sont conformes à l'Objectif stratégique 3 du Plan stratégique du Forum qui ordonne au Forum de « ***faciliter le développement des capacités et d'autres programmes de soutien aux membres et au personnel des Parlements afin d'accroître les aptitudes, les connaissances et les compétences pour faire face aux nouveaux défis*** ».

En conséquence, de février 2020 à mai 2021, le FP-SADC a mené 82 programmes de développement des capacités couvrant un nombre total de 1.624 participants.

**12.2** Le COEX invite l'Assemblée plénière à féliciter le Secrétariat pour le déploiement des programmes de renforcement des capacités susmentionnés et à encourager le Secrétariat à continuer de former les membres et le personnel afin d'améliorer leur efficacité dans l'exercice de leurs fonctions.

Monsieur le Président, permettez que je vous soumette ainsi ce Rapport.

---

**Honorable Christophe MBOSO N’KODIA PWANGA, Président de**

**l'Assemblée nationale  
PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF**

---

**DATE**

---

**Mme Boemo Sekgoma  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

---

**DATE**